

# La mobilisation des connaissances : tendances, défis et questions de l'heure en 2020

L'examen des définitions de mdc en vogue actuellement, l'analyse des écrits récents en la matière et un survol des ressources disponibles permet de voir émerger de grandes tendances, mais aussi des défis et des questions en matière de mdc.



## Tendances

- Les acteurs démontrent de manière croissante une volonté de **faire de la mdc un modèle axé sur la co-construction** de nouveaux savoirs par l'entremise de la collaboration et de la participation.
- Les **pratiques de mdc sont de plus en plus diverses** et de nombreuses sont en voie de consolidation. Cela dit, la formalisation des pratiques reste somme toute limitée et les outils développés demeurent plus ou moins précis.
- Le survol de l'expertise de pointe et des outils développés récemment permet de constater d'une autre façon la **popularité croissante de la mdc** que ce soit du côté des institutions d'enseignement (universités et cégeps) ou du côté des milieux de pratique.

- Les **formations offertes se sont multipliées** au cours des dernières années. L'offre reste toutefois incomplète pour répondre aux divers besoins des étudiants, chercheurs et praticiens des divers milieux de travail.

- Le potentiel de transférabilité des résultats de recherche issus des différents secteurs de la recherche ainsi que les systèmes mis en place pour le transfert de connaissances font l'objet d'attention de la part de chercheurs.

**Les secteurs où il existe des canaux de diffusion clairs, définis et efficaces sont ceux qui sont le plus actifs en matière de mdc.** C'est le cas du secteur de la santé et de celui de l'éducation. [Dagenais *et al*, 2017]

- L'absence de travaux sur l'incorporation de la mdc dans le curriculum montre que **son intégration dans le milieu universitaire n'est peut-être pas encore pleinement réussie ou reconnue** malgré sa popularité croissante. De nombreux chercheurs qui utilisent l'approche, dont plusieurs sont détenteurs de chaires de recherche financées par les organismes comme le Conseil de recherche en sciences humaines, contribuent à rehausser la valeur de l'approche collaborative en recherche, mais il y a encore loin la coupe aux lèvres.



## Défis

- La **création d'un langage commun entre les partenaires** ou, en d'autres mots, l'affranchissement des barrières culturelles qui existent entre les organisations issues de divers milieux (recherche et pratique) constitue toujours un défi de taille.
- La **capacité de moduler les pratiques** afin de générer des collaborations dont **les fruits profitent à tous les partenaires également**.
- **L'obtention du financement** pour des projets dont il est difficile de prévoir le déroulement et l'issue de manière précise.
- La conciliation des pratiques innovantes et des pratiques éprouvées (**tyrannie de l'innovation**).
- Mieux comprendre les **facteurs déterminants de la mdc**, mais surtout de connaître quelles sont les variables les plus importantes et de comprendre l'influence du contexte d'implantation. Sur le plan individuel, il faut notamment explorer la motivation des utilisateurs des connaissances mobilisées, leurs traits de personnalité et leurs compétences. Sur le plan organisationnel, il y a les capacités structurelles et organisationnelles de développement de soutien à la mdc.



## Questions

- Malgré le développement des expertises et des outils de pointes en mdc ces dernières années, y a-t-il correspondance entre le développement de ces initiatives et le type de conditions à la réalisation qu'offrent les établissements qui les accueillent ou les ministères qui les financent? Est-ce que l'expertise se développe grâce au soutien obtenu ou en dépit du peu d'aide disponible? Où en est la **reconnaissance scientifique et sociale** de la mdc ?
- Comment doit-on concevoir le **rôle social du chercheur** qui s'implique dans des activités de mdc alors que la finalité de la recherche, l'utilisation des connaissances générées et la place des utilisateurs dans le processus même de production des connaissances sont tous des éléments qui se trouvent remis en question. Et qui détermine le rôle du chercheur? Qui doit tracer les balises? Est-ce qu'il y a des limites à ne pas franchir en ce qui concerne le rôle du chercheur en transfert de connaissances? Est-ce que certains publics devraient être visés en priorité et, à l'opposé, d'autres qui ne devraient jamais l'être? Est-ce que le contexte d'intervention a une influence sur les réponses à donner?
- Quelle est l'**amplitude de l'impact que peut avoir la mdc**. Jusqu'ici, on s'est beaucoup intéressé aux facteurs influençant l'application

et l'appropriation des connaissances dans les organisations et par les acteurs. La question de l'impact demeure sous représentée.

- Quel est le statut de la mdc dans les universités par rapport aux autres approches? Étant donné que les initiatives de recherche collaborative sont exigeantes et qu'elles sont chronophages, comment la participation à une initiative de recherche collaborative est-elle prise en compte dans les différents milieux de recherche et de praticiens?

---

### Références

Bedard, PO (2015). The Mobilization of Scientific Evidence by Public Policy Analysts: Path Analysis and Predicted Probabilities. SAGE OPEN

Carrier, A. et Contandriopoulos, D. (2016). Principes de communication et rôle social du chercheur en matière de transfert de connaissances : une dualité source de questionnements éthiques *BioéthiqueOnline*

Dagenais, C et al. (2017). Portrait des pratiques de transfert de connaissances des chercheurs de l'Université de Montréal. *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*

Marion, C et Houlfort, N. (2015). Transfert de connaissances issues de la recherche en éducation : situation globale, défis et perspectives. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*

---

Cette fiche est issue du document Diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation des connaissances qui rend compte du chemin accompli en matière de mobilisation des connaissances (mdc) ou de recherche collaborative au cours de la période 2010-2020 au Québec et de tirer des enseignements de cette expérience unique de recherche afin d'en accroître la portée. Fruit d'un travail conjoint entre l'Université de l'Ontario français (UOF), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Humanovis et TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), il est financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC).